



Lausanne, juillet 2009

Aux associations intéressées

à l'économie sociale et solidaire – Invitation à l'assemblée générale extraordinaire !

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe la **Charte** de l'économie sociale et solidaire : nos valeurs ! L'élan fédérateur qui nous réunit est issu des Rencontres des 8 et 9 mai où nous nous sommes rassemblés pour la première fois en terre vaudoise. Il s'agit maintenant d'y donner suite...

Vous êtes intéressés ? Vous souscrivez à ces **valeurs communes** ? Vous attendez une **promotion** commune et des services mutuels ? Alors décidez vite **votre adhésion** (bulletin annexé à nous renvoyer) et participez s.v.p. activement !

Voyez également le **Répertoire** annexé : on y trouve les premiers fournisseurs de biens et services qui se reconnaissent dans nos valeurs. Cette édition 2009, complétée et révisée par vos soins, deviendra cet automne un outil d'échanges et de services mutuels sur notre site. Vous y trouverez nos membres répartis par branches et catégories professionnelles: ce sont aussi vos futurs partenaires ou coopérateurs.

Et maintenant la parole est à vous ! Veuillez vous inscrire ou désigner votre délégué-e pour notre **assemblée générale extraordinaire du mardi 29 septembre** prochain qui se tiendra dans les locaux de Pôle Sud de 20h à 22h (voir programme et ordre du jour au verso).

Merci d'annoncer votre venue à notre adresse de courriel : **info@apres-vd.ch**.

L'assemblée fixera le montant des **cotisations**, mais le comité vous invite à verser d'ores et déjà le montant qu'il proposera à l'assemblée :
cotisation individuelle : Fr.50.- / étudiants et chômeurs Fr.30.-
cotisation collective : Fr.100.- / Fr. 200.- à partir de 20 collaborateurs.

Nous nous réjouissons de démarrer avec vous. Préparez-vous à nous dire quels sont vos **attentes** et quels sont vos **besoins**.

Cordialement,

Pour le comité d'APRES-VD
J.-R. Bory J.-P. Thévenaz
président secrétaire

Lancement ESS-VD
Th. Bondolfi
coord. 2008-09

Invitation
**Assemblée
générale
extraordinaire
APRES-VD**

à

Pôle-Sud
29 septembre
2009 à 20h

Accueil 19h
possibilité de petite restauration

Pôle Sud se situe à
av. Jean-Jacques Mercier 3
au centre-ville de Lausanne
dans le quartier du Flon.

APRES-Vd.ch



Association de PRomotion de l'
Économie sociale Solidaire - Vaud

Une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie

Secrétariat · Rue Haldimand 5 · 1003 Lausanne · tél +41 21 312 45 80 · fax +41 21 312 45 82

BULLETIN D'ADHESION A APRES-VD

En qualité de personne individuelle / association / entreprise * :

.....,

nous souscrivons à la Charte et devenons membre d'APRES-VD.

Notre délégué sera :

Adresse :

Courriel :

Notre inscription au Répertoire ESS : ok comme elle est / à corriger (annexe)

Nous paierons la **cotisation** :

individuelle Fr. 50.- / étudiants et chômeurs Fr.30.- *

collective Fr. 100.- / Fr. 200.- à partir de 20 collaborateurs *

* souligner ce qui convient

Date et signature :

A renvoyer à APRES-VD, secrétariat, Rue Haldimand 5, 1003 Lausanne

APRES-Vd.ch



Association de PRomotion de l'
Économie sociale Solidaire - Vaud

Une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie

Secrétariat · Rue Haldimand 5 · 1003 Lausanne · tél +41 21 312 45 80 · fax +41 21 312 45 82

Programme de la soirée

19h00 Accueil

20h00 Assemblée générale extraordinaire

22h00 Fin

Ordre du jour :

1. Accueil - Bienvenue
2. Désignation des scrutateurs et d'un (e) secrétaire de séance
3. Adoption du PV de la première séance
4. Discussion sur les missions et leurs priorités au sein de l'association APRES-VD
5. Organisation, site Internet, etc.
6. Cotisations et représentativité des membres (montant et règles diverses)
7. Elections complémentaires au comité
8. Divers